



Avis de projet de fusion

Paris, le 25 juillet 2019

ESSOR EMERGING MARKETS (SICAV Absorbée) et ESSOR EMERGENT (SICAV Absorbante)

Rothschild & Co Asset Management Europe, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014, constituée sous la forme d'une société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, dont le siège social est situé 29, avenue de Messine à PARIS (75008), agissant en tant que société de gestion des SICAV « ESSOR EMERGING MARKETS » et « ESSOR EMERGENT »,

Représentée par Monsieur Marc Romano, agissant en qualité d'Associé Gérant,

Conformément aux décisions des conseils d'administration des SICAV Absorbée et Absorbante en date du 14 mai 2019, il a été décidé de procéder à la fusion-absorption de la SICAV « ESSOR EMERGING MARKETS » (ci-après la « SICAV Absorbée ») par la SICAV « ESSOR EMERGENT » (ci-après la « SICAV Absorbante »).

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 23 septembre 2019, calculées le 24 septembre 2019.

L'apport effectué à la SICAV Absorbante par la SICAV Absorbée correspondant à la totalité de son actif net entraînera, ipso facto, la dissolution de cette dernière.

Conditions de l'opération

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 28 juin 2019.

Les souscriptions et les rachats d'actions de la SICAV Absorbée cesseront définitivement à compter du 19 septembre 2019 à partir de 11h31, de façon à ce qu'aucun ordre ne soit exécuté sur la base des valeurs liquidatives de fusion.

La parité d'échange sera déterminée par le rapport suivant :

Actif net de la SICAV Absorbée

Valeur liquidative de la SICAV Absorbante

Pour ces calculs, il sera tenu compte du fait que les actionnaires de la SICAV Absorbée qui, en fonction de la parité d'échange déterminée, n'auraient pas droit à un nombre exact d'actions et millièmes d'action de la SICAV Absorbante obtiendront le remboursement du rompu (correspondant à la différence entre la valeur des actions et/ou millièmes d'action de la SICAV Absorbée remises, et la valeur des actions et millièmes d'action de la SICAV Absorbante qu'ils auront reçues en échange) ou pourront verser en espèces le montant nécessaire à l'attribution d'un millième d'action complémentaire.

En vertu des dispositions du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers des SICAV participant à l'opération de fusion et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet de fusion peuvent former opposition à celui-ci dans



un délai de trente jours à compter de la publication de l'avis de fusion au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Si les termes de l'opération de fusion-absorption ne convenaient pas aux actionnaires de la SICAV Absorbée, ces derniers ont la possibilité de sortir sans frais à tout moment, la SICAV Absorbée comme la SICAV Absorbante n'appliquant pas de commission de rachat. La dernière valeur liquidative de la SICAV Absorbée sur laquelle les actionnaires de la SICAV Absorbée auront la possibilité de sortir sera celle datée du 19 septembre 2019.

Le projet commun de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 9 juillet 2019.

Pour plus d'informations:

Service Clients

Tel: +33 1 40 74 42 92

clientserviceteam@rothschildandco.com

A propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Rothschild & Co Asset Management Europe propose des solutions d'investissement innovantes, fruit d'une vision indépendante et de long-terme, conçues pour répondre aux besoins de chacun de ses clients. Fort de sa présence internationale, Rothschild & Co Asset Management Europe offre des services personnalisés de gestion et de conseil en investissement à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs.

Nourrie par une connaissance profonde de ses clients, Rothschild & Co Asset Management Europe articule son développement autour d'expertises complémentaires en gestion active et de conviction, en architecture ouverte et en solutions d'investissement.

Rothschild & Co Asset Management Europe élabore des solutions d'investissement véritablement sur-mesure pour chacun de ses clients. Cette approche, alliant innovation et expérience, permet à Rothschild & Co Asset Management Europe d'offrir à ses clients une vision différente, source de création de valeur sur le long-terme.

Plus d'information sur : www.am.eu.rothschildandco.com